

Principales décisions du Conseil Municipal

- Suite à la dissolution du Syndicat Mixte des Employeurs Forestiers du Firstplan, le périmètre du Syndicat Mixte des Employeurs Forestiers de Colmar et Environs a été étendu au territoire des communes de GUNDOLSHEIM, OSENBACH et WESTHALTEN et à l'adhésion de la commune de WASSERBOURG à partir du 1^{er} janvier 2013.
- Après délibération, le Conseil décide d'instaurer à partir du 1^{er} janvier 2014 la taxe d'habitation sur les logements vacants THLV. Cette taxe concerne les logements à usage d'habitation vacants depuis plus de 2 ans au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Une exonération de la THLV sera appliquée si un logement est vacant indépendamment de la volonté du propriétaire.
- Le Conseil autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de la légalité, des documents budgétaires et des documents et pièces comptables.
- Sur proposition de Madame SCHWARTZ, adjointe, le lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Colmar Wintzenheim procédera à un aménagement floral à l'école Charles Perrault. Coût des travaux : 2 500 € HT.
- Le contrat de location de l'appartement situé au 10 rue Principale arrive à échéance au 31/08/2013. Suite au départ du locataire courant juillet 2012, le Conseil décide de résilier le dit contrat à compter du 31/08/2013.
- Suite à la demande d'un administré d'installer un panneau « Attention enfants » en direction de l'aire de jeux, le Conseil décide d'installer dans un premier temps le radar pédagogique et suivant les résultats enregistrés d'étudier une solution pour garantir la sécurité des piétons.
- La secrétaire de Mairie Madame Anne ANCEL réintégrera son poste de travail à temps complet à partir du 1^{er} août 2013.
- Pour la campagne de fleurissement 2013, 1375 géraniums ont été distribués aux habitants.